



LE JOURNAL

Le magazine de la Maison de l'Europe de Tours

n°23
avril 2009

Sommaire

Édito / Le parlement européen : à quoi sert-il ?

Pages 2/3

Le parlement européen : à quoi sert-il ? (suite)

Page 4

Colloque européen à Joué lès Tours

Édito

Le 7 juin prochain, la vie de l'Europe va connaître un nouvel épisode ; une assemblée élue au suffrage universel sortira des urnes européennes : c'est le seul endroit au monde où des peuples votent ensemble : toutes les grandes structures internationales échappent au vote direct ; ne laissons pas passer cette chance. La construction européenne suscite parfois des incompréhensions, des peurs et des réticences mais elle permet aussi de répondre aux défis d'aujourd'hui : l'Union européenne sous présidence française a joué un rôle majeur pour un retour de la paix dans la crise russo-géorgienne de l'été dernier ; la bonne tenue de l'euro dans les turbulences actuelles suscite l'envie de bon nombre de citoyens en Grande Bretagne, au Danemark ou en Islande ruinée ; la réflexion et les premières grandes décisions du paquet énergie/climat sont aussi dues à l'Europe parlementaire. Alors cette Europe qui est notre maison commune, aimons-la, elle le mérite ; après le temps de la construction lourde, la plomberie de la maison indispensable mais parfois un peu rébarbative est venu celui de la décoration, de la chaleur, du goût de la vie à l'intérieur de cette maison vers laquelle se tournent les yeux de nos voisins du Sud. Nous le savons bien, nos maisons nous plaisent par le soin que nous leur accordons, elles nous donnent envie de vivre, de voyager, d'accueillir ; l'Europe a cette vocation : le projet européen né en 1950 s'appuie sur une proclamation des droits de l'homme ; notre bulletin de vote est notre manière de réaffirmer la puissance de ce projet, l'avenir que nous comptons lui donner. La chaleur de la vie en Europe ne dépend que de nous, alors, donnons à l'Europe le signe amical et essentiel d'un vote enthousiaste.

Christine Bousquet-Labouërie
Présidente

Campagne officielle du parlement européen.

Quelle agriculture pour notre alimentation ?
Votre vote, utilisez-le lors des élections du Parlement européen le 7 juin.
www.elections2009.eu

7 juin 2009
Elections européennes
A VOUS DE CHOISIR !

Le parlement européen : Mais à quoi sert-il ? Que fait-il ? Pendant cinq ans à quoi a-t-il travaillé ?

Le parlement européen est une institution unique ; il représente vingt-sept nations démocratiquement par des députés élus au suffrage universel : il n'y a qu'une seule institution comme celle-là ! Il légifère bien sûr, mais il a aussi un budget à gérer pour alimenter les programmes éducatifs, régionaux, environnementaux... Il possède aussi un pouvoir de contrôle sur la commission qu'il contribue à nommer d'ailleurs.

Il exerce une activité législative, le pouvoir budgétaire et surveille le fonctionnement des institutions européennes. Il est beaucoup plus libre que les

parlements nationaux car il ne dépend pas d'un pouvoir exécutif et peut donc décider en toute liberté.

Les domaines d'activité du parlement sont multiples et il s'intéresse à tous les domaines de la vie des européens : il fait vingt-sept choses à la fois en quelque sorte !

Quelques exemples quotidiens :

Environnement : Les batteries recyclées grâce à des réseaux de collecte, l'enregistrement de produits chimiques dangereux, mais aussi le développement des énergies renouvelables (20% prévu en 2020) . Capter le CO2 en sous sol, réduire les émissions du transport routier, la France devra réduire de 14% ses émissions de gaz à effet de serre ; des carburants plus propres, **chic faire le plein deviendra agréable** ; les gros yeux faits aux pesticides, une protection plus efficace pour nos eaux souterraines qu'on oublie si souvent, **le parlement prend des décisions fondamentales en matière d'énergie et de protection de l'environnement, il ne condamne pas la production de déchets mais valorise son traitement par l'incinération qui produira des énergies recyclables.**



Colloque européen à Joué lès Tours

Le comité des Jumelages de Joué lès Tours a organisé une rencontre européenne d'intervenants pour la jeunesse de ses villes jumelles. Ce colloque s'est tenu du mercredi 1^{er} octobre 2008 au samedi 4 octobre 2008 à l'Espace Malraux et était parrainé par la ville de Joué-lès-Tours, la région Centre, le Conseil Général d'Indre-et-Loire et l'Europe «Jeunesse en action».

Les participants étaient au nombre de 32 = 8 portugais - 7 lettons - 4 écossais - 3 italiens - 10 français. Les partenaires européens étaient hébergés dans des familles d'accueil jocondiennes.



L'objectif était de découvrir et échanger à propos :

- des diverses problématiques rencontrées par les différentes jeunesse,
- des différentes pratiques pour tenter de résoudre ces problèmes,
- des complémentarités à envisager dans la réflexion et l'action par la mise en réseau des partenaires européens.

Lors d'une première rencontre de préparation, qui a eu lieu du 24 au 28 octobre 2007 et réunissait des délégations de deux personnes des cinq villes jumelles, les participants avaient déjà pu :

- y présenter brièvement leur ville,
- présenter les infrastructures d'accueil de la jeunesse,
- évoquer les difficultés de la jeunesse,
- présenter leurs réflexions et leurs modes d'action,
- mettre en exergue les divergen-



ces mais surtout les complémentarités possibles, chacun bénéficiant ainsi de l'expérience des autres.

Le colloque lui-même s'est attaché à l'approfondissement de ces approches par :

- une journée d'ouverture officielle avec les interventions de Vincent Tison, adjoint à la Culture, de Joël Terrier, président du Comité des Jumelages, de Marc Dandault, directeur de l'APSER (Association de Prévention Socio-Educative de la Rabière) et avec les conférences de Mr le Professeur d'université François Marty «L'adolescence dans le monde», et de Mme Bernadette Vergnaud, députée européenne.
- deux journées réservées à des séances de travail,

Mairie de Joué lès Tours



Le journal de la Maison de l'Europe

66, Boulevard Béranger - 37000 TOURS
Tél. / Fax 02 47 20 05 55
e-mail : maisoneuropetours@gmail.com
www.maisoneuropetours.free.fr

Directeur de la publication : Christine Bousquet-Labouërie

Rédaction : Claude Frontier, Liliane Bariteaud, Christine Bousquet-Labouërie, Catherine Mouillet

Sources : Documents fournis par la Maison de l'Europe - Parlement européen

Conception/Réalisation : OTC - 59, avenue de la République
37540 Saint-Cyr-sur-Loire - 02 47 51 83 00 - www.otc.fr

Impression : Imprimerie Moreau

Crédit photos : Maison de l'Europe de Tours - Parlement Européen

Du nouveau à la maison de l'Europe



Christine Bousquet-Labouërie, nouvelle présidente élue, est maîtresse de conférence en histoire médiévale à l'université François Rabelais de Tours. L'histoire de l'Europe depuis l'antiquité est un thème particulier d'intérêt pour elle.



Pauline Vannier est la nouvelle chargée de mission et de communication : elle est titulaire d'un diplôme d'école de communication et acquiert une compétence européenne qui lui permet d'être à l'écoute et de renseigner tous les utilisateurs de la maison.

Actualités

Une conférence débat européenne a eu lieu à la brasserie de l'Univers le mercredi 15 avril 2009 à 20h autour du professeur Jean Rossetto, spécialiste de droit européen sur le thème des institutions européennes. De nombreuses questions lui ont été posées sur les compétences, l'avenir, la frilosité politique vis-à-vis de l'Europe. Un deuxième rendez vous est fixé au mardi 12 mai à 20h autour de Jean-Louis Burban, sur « pourquoi voter aux européennes ». Venez nombreux, la salle est grande.

MAISON DE L'EUROPE
TOURS
Centre Val de Loire

La Maison de l'Europe de Tours Centre Val de Loire, centres d'information Europe Direct, sa présidente Christine Bousquet-Labouërie et l'ensemble du bureau sont heureux de vous convier au Café-débat européen

"Les Elections Européennes et nous, pourquoi voter?"

Animé par
Jean-Louis BURBAN
Conseiller délégué au Parlement Européen

Le mardi 12 mai 2009 à 20h
Brasserie de l'Univers
Place Jean Jaurès, 37000 Tours

Logo Europe Direct, Logo GUIDeurope

Pour fêter l'Europe le 9 mai, la maison de l'Europe offre un spectacle de cabaret de Carine Achard «Balades en Europe» à la salle polyvalente des halles à 20h30 entrée libre. On vous y attend.

Décider tu feras
Par ton député tu parleras
Démocrate tu seras
Divers tu te sentiras
Nombreux (375 millions) tu pèseras
Ta planète tu sauveras
Ton droit tu exerceras
L'initiative tu prendras

le 7 juin c'est sûr, tu voteras

Le saviez-vous ?

Où est situé le parlement européen ?



Il est à Strasbourg tout le monde le sait mais où dans Strasbourg ? Eh bien dans le quartier du Warken un quartier tout contemporain qui regroupe les différentes institutions européennes ; le conseil de l'Europe (ne pas confondre avec le conseil des ministres européens !) la cour des Droits de l'homme et enfin le parlement.

C'est grand comment ce parlement ?

Le parlement européen est une grosse machine et pour abriter tous les députés il faut des mètres carrés 220 000 précisément répartis sur eh oui 20 étages : trois d'entre eux sont en sous sol ! On a compté il y a 1133 bureaux, 29 salles de réunions
L'hémicycle a vu grand : 750 sièges
Et pour nourrir tout ce petit monde il faut bien 3 restaurants et quatre bars.

Combien de députés européens vont élire les français le 7 juin 2009 ?

72 précisément répartis dans 8 eurlégions ; la notre regroupe le Centre, l'Auvergne et le Limousin et nous aurons 5 députés.

Combien de langues sont reconnues dans l'Union ?

24 langues pour 27 pays et pour débattre les traducteurs sont indispensables ; le ton est souvent un peu monocorde en traduction même si l'orateur fait de grands effets de manche ! en fait le plus souvent les discours sont brefs et peu enflammés.

Santé :

La reconnaissance des qualifications des médecins, infirmières, dentistes, sages-femmes physiothérapeutes : la libre circulation devient aussi celle des compétences. Les médicaments pour enfants se développent sous l'impulsion du parlement, les mesures des taux de concentration en particules dangereuses sont initiées partout : **grâce au parlement les européens devraient se porter mieux et être mieux soignés partout en Europe.**

Transports :

La législation européenne nous permet d'être indemnisés en cas de retard et rend obligatoire l'adaptation aux personnes handicapées sans surcoût pour celles-ci. **Un gros progrès social à souligner.**

Des prix tout compris pour les billets d'avion : les taxes ne sont plus une mauvaise surprise Quant aux compagnies aériennes dangereuses le parlement en dresse la liste et leur interdit le ciel européen. **On peut voler tranquille...**

Des paramètres nouveaux sur les voitures pour protéger les piétons en cas de choc : c'est important il y a chaque année 8000 piétons et cyclistes tués et 300 000 blessés en Europe.

Campagne officielle du parlement européen.



Emploi :

Même traitement pour les intérimaires que pour les autres travailleurs dans les entreprises ; reconnaissance des diplômes, 500 millions d'euros débloqués pour aider les victimes des restructurations internationales : en France des salariés fournisseurs de Peugeot-Citron et Renault en ont bénéficié.

Téléphonie mobile : les parlementaires gros consommateurs de téléphone ont sursauté devant

Faire respecter la loi sur les marchés financiers ; vaste chantier essentiel on le sait bien !



leurs factures et celles de leurs concitoyens, ils ont exigé un barème plus bas et unique en Europe, l'eurotarif : **ça marche mais peut encore mieux faire.**

Des jouets plus sûrs, pas de métaux lourds, pas de parfums allergisants pour nos chers petits : merci le parlement. En prime le parlement interdit le démarchage auprès des enfants ; **ouf !** Il approuve le financement de programmes de protection des enfants surfant sur Internet.

Des plages propres au bord de la mer mais aussi sur les rivières, on peut patauger tranquille. Et puis l'élargissement de l'es-

du terrorisme.

Ces quelques exemples sont le signe de la place essentielle du parlement européen, plus de 70% de nos lois viennent de lui et parmi elles des avancées importantes sur les droits des citoyens, une plus grande liberté de mouvement grâce aux possibilités de travail et de reconnaissance dans toute l'Union.

Mais le parlement c'est aussi une voix de l'Europe vis-à-vis du monde ; il mène sans cesse la lutte contre les violations des droits de l'homme (Chine, Russie, par exemple) il propose la création de deux états au Proche Orient pour essayer de résoudre le conflit israélo-palestinien, il s'ouvre vers le reste de l'Europe et donne des chemins d'espoir aux Croates, et Macédoniens.

Enfin ce parlement qu'on ne connaît pas si bien, cela vaut le coup : toute notre vie quotidienne, nos déplacements, nos droits, nos voix sont pris en compte, les grands progrès sont liés à lui et il initie toute notre législation nationale.

Alors, ce parlement ne confions pas à d'autres le soin de le choisir, installons des femmes et des hommes qui aiment l'Europe, qui veulent son développement pour nos vingt sept pays, exerçons ce droit merveilleux de voter que tant d'Européens n'ont pas pu exercer pendant si longtemps.

Vous avez le choix !



La lutte contre le terrorisme avec des normes de sécurité pour les voyages en avion, mais aussi par une politique de contrôle strict pour lutter contre le financement

Un parlement nomade : toute une histoire

À la fin de la seconde guerre mondiale, Strasbourg fut choisie pour accueillir le conseil de l'Europe en signe de réconciliation entre Allemands et Français. Avec la création de la CEE et la naissance de nouvelles institutions européennes en 1957, Strasbourg devenait la ville du Parlement mais de manière provisoire. Il fallait d'ailleurs aux députés siéger dans l'hémicycle du conseil de l'Europe qui était loué pour l'occasion. Bruxelles et Strasbourg se lancent dans une bataille à qui aura le siège du parlement et nos députés firent

bien des allers et retours entre les deux villes ; il fallut attendre 1992 pour qu'à Edinburgh, Strasbourg soit confirmée comme siège du parlement européen. Et un hémicycle fut construit et inauguré en 1999.

Mais Bruxelles est aussi importante, des sessions s'y déroulent et c'est le siège de la commission alors ne vous étonnez pas de voir devant les portes des cantines et des colis, plus de 300 cantines métalliques voyagent chaque mois entre les deux villes... Le parlement est encore un peu nomade.

Les parlementaires en voient de toutes les couleurs

Les drapeaux devant le parlement européen.



Le calendrier de travail d'un parlementaire européen est rythmé par les travaux, les sessions qui se déroulent en divers lieux. Pour s'y retrouver chaque semaine du calendrier a une couleur selon le lieu et l'activité concernée.

• Semaines roses :

C'est le temps des commissions parlementaires ; Elles sont spécialisées chacune dans un thème : environnement, défense, budget, international... Elles sont de tailles variées de 28 à 86 députés. Elles doivent préparer le travail des sessions plénières. Et les travaux ont lieu à Bruxelles.

• Semaines rouges :

Ce sont les solennelles de la session plénière à Strasbourg et les séances additionnelles qui se réunissent à Bruxelles En un mot, chaque année, il y a donc douze sessions plénières de quatre jours qui se tiennent à Strasbourg et six sessions de deux jours qui elles, se tiennent à Bruxelles. Durant ces périodes de session, le Parlement examine les propositions législatives et adopte des amendements avant d'arriver à une décision sur l'ensemble du texte. Ces semaines permettent

aussi de recevoir les chefs d'état venant du monde entier.

• Semaines Bleues :

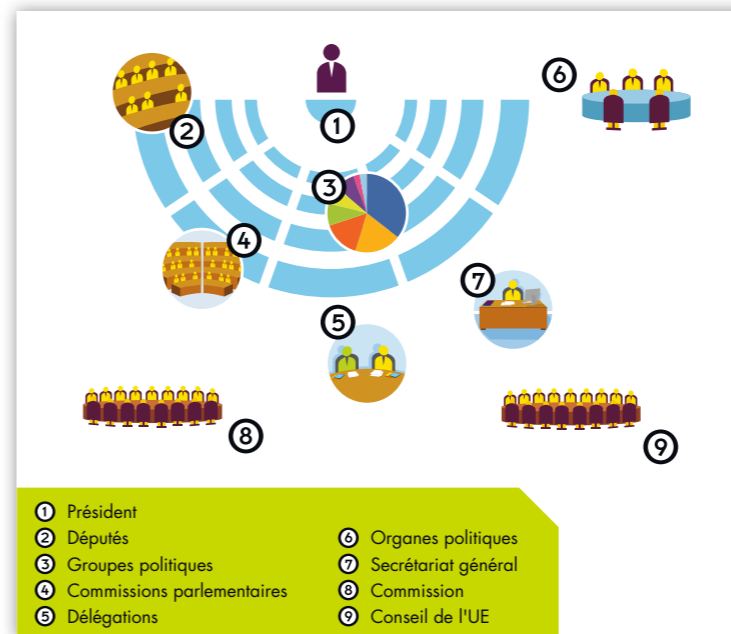
Elles sont consacrées aux groupes politiques. Au lieu de siéger par nationalité, les députés se regroupent par affinités politiques. Actuellement le Parlement est constitué de sept groupes reconnus. Après les élections de 2009, pour constituer un groupe politique, le nombre minimum de députés sera de 25 issu d'au moins 7 Etats membres. Les groupes sont plus larges que les groupes nationaux et certains députés sont non inscrits dans un groupe. C'est le temps de la réflexion et de la formulation par les groupes des positions à défendre devant la plénière qui débute juste après.

• Semaines turquoises :

Les députés sont sur leur terre ; ils reviennent dans leur circonscription ou ils partent en mission. Aucune réunion n'est planifiée pendant ces temps consacrés au terrain.

Que de couleurs pourvu qu'aucun député ne soit daltonien... !

Un peu d'organisation



Quelques mots d'explication ?

Le président assisté de 14 vice-présidents est élu par les députés pour deux ans et demi Le Président incarne le Parlement vis à vis de l'extérieur et dans ses relations avec les autres institutions communautaires. Il travaille aussi bien sur avec les présidents des groupes politiques représentés au parlement.

Les députés c'est nous qui les élisons, nous dans les vingt sept ! Ils sont élus pour 5 ans et il y a déjà un tiers de femmes ce n'est pas encore la parité mais ça en prend le chemin ! Ils travaillent à l'intérieur des commissions parlementaires spécia-

lisées chacune dans un domaine et se regroupent dans l'un des sept groupes politiques supra nationaux. Les contacts entre le parlement européen et les parlements nationaux sont à l'ordre du jour des délégations qui agissent en concertation.

Et pour faire tout fonctionner le secrétariat général gère les 5000 fonctionnaires issus des vingt sept pays et qui gèrent l'ensemble au quotidien.

On le connaît mieux finalement ce parlement maintenant : il faut l'alimenter et pour ça.

À vous de choisir !

